



RANDO PLUS LOISIRS



Siège social : Mairie d'Épinay-sur-Orge

8, rue de l'Église – 91360 Épinay-sur-Orge

Site internet : <http://rando-plus-loisirs.nursit.com>

Contact : Marie Danjean (Présidente)

☎ 06 79 06 70 25 – ☎ 01 64 48 50 29 mariedanjean@wanadoo.fr

7, impasse du Court Riage - 91360 Épinay-sur-Orge

À tous les adhérents, À toutes les adhérentes,

La saison 2022/2023 va bientôt commencer et vous trouverez, ci-dessous, quelques informations pouvant se révéler utiles.

Certificat médical - première prise de licence :

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre datant de moins d'un an.

Certificat médical - renouvellement de licence :

Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, vous aurez à répondre à un questionnaire de santé (voir ci-joint).

- Si vous répondez "NON" à toutes les questions et que vous l'attestez (voir attestation ci-jointe), vous serez dispensés de présentation d'un certificat médical.

- Si vous répondez "OUI" à une seule des questions ou si vous refusez d'y répondre, vous devrez fournir un certificat médical datant de moins d'un an.

Bien amicalement,

La présidente,
Marie DANJEAN

ADHÉSION SAISON 2022-2023 : Individuelle : 32 € - Familiale : 58 €

Personnes à contacter concernant les activités (selon programme)

	Nom	Prénom	Téléphone	Adresse électronique
M.	BRULÉ	Christian	06 20 47 35 04	christian.brule@hotmail.fr
M.	BOUSSEAU	Jean-Claude	06 33 15 48 82	jc.bousseau@orange.fr
Mme	DANJEAN	Marie	06 79 06 70 25	mariedanjean@wanadoo.fr
Mme	DUBOIS	Martine	06 19 16 04 58	dubnilyne@hotmail.fr
M.	GAUCHARD	Jérôme	06 13 06 50 60	jerome.gauchard@gmail.com
M.	HELLER	Ronald	06 13 42 67 49	ronald@comstar.fr
M.	ROBILLARD	Jean-Claude	06 07 05 77 46	jcrd91@orange.fr
Mme	UTARD	Claude	06 18 70 56 06	claudе.utard@club.fr
M.	UTARD	Olivier	06 64 00 98 29	utard.olivier@gmail.com
M.	VIALON	Alain	06 23 14 28 27	alain.vialon@cegetel.net

Frais à prévoir s'il y a lieu :

- Frais de covoiturage** (aller-retour) pour les personnes transportées lors des activités :

Voir programmes

Méthode de calcul : nombre de km x 0,324 €/km / 4

0,324 €/km = barème forfaitaire de déplacements (voiture) des bénévoles prévu par l'administration fiscale pour 2022.

- Autres frais** (train, visite, péage,.....)

- Participation pour les non-adhérents** : 3 € par sortie à la journée, 1,50 € par sortie à la ½ journée + frais ci-dessus

Les horaires de rendez-vous sont impératifs.

Pour les sorties «randonnées» (selon programme) : porter impérativement des chaussures de randonnée et penser à emporter un pique-nique, des en-cas, de l'eau, un vêtement chaud, ainsi qu'un vêtement de pluie.

Merci également de prévoir une paire de chaussures de rechange pour monter dans les voitures après les randonnées.